



**ANCIENS ELEVES DE VAUGIRARD - LOUIS LUMIERE
PHOTOGRAPHIE – CINEMA – SON**

Association loi 1901

Siège social : Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière – BP 22 – 93191 NOISY-LE-GRAND Cedex

www.aevll.org - aeavl@aeavl.org

**PROCES – VERBAL
De la REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Le 8 septembre 2010 à PARIS**

Président de séance : Gilles FLOURENS
Secrétaire de séance : Benoît PITRE

Membres présents : Michel BAPTISTE,
Bertrand BOUTILLIER,
Jean-Noël FERRAGUT,
Gilles FLOURENS,
Jean FRANCILLON,
Alain HENNEQUIN,
Jean-Pierre MAFFRE,
Jean-Philippe MORIN,
Benoît PITRE,
Christian de ROZIERES,

Membres absents : Patrice BOURCET, excusé
Gwénaéla CAPRANI,
Alain DAVID, excusé
Nicolas ROCHE, excusé.

Ordre du jour : 1° Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 juin 2010,
2° Le mot du trésorier,
3° Le SATIS,
4° Le vide grenier,
5° Le site,
6° Le Parrainage,
7° Divers

La réunion du Comité Directeur débute à 19 heures 50 sous la présidence de Gilles FLOURENS.

Pensez à nos forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire.

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30 JUIN 2010.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 30 juin 2010.

2° LE MOT DU TRESORIER.

Il reste en caisse la somme de 2238,23 euros à la date d'aujourd'hui. Depuis la dernière réunion, il y a eu un paiement de cotisation. L'association compte 56 adhérents payants et 10 exonérés de cotisation.

Alain HENNEQUIN propose de mettre en place des tarifications différentes pour la participation au vide grenier. Les participants y voyant vite leur intérêt.

3° LE SATIS.

Il est décidé de ne pas participer au SATIS cette année. Un instant de convivialité pourrait cependant avoir lieu sur le stand d'un exposant. Jean-Noël FERRAGUT prendra contact avec Marc GALERNE pour l'organiser sur le stand de K 5600. Il aurait lieu le soir de la nocturne.

4° LE VIDE GRENIER.

Alain HENNEQUIN a pris contact avec les mairies de SAINT-MAUR et PARIS.

La Mairie de PARIS a émis un avis favorable et demande un dossier complet avant de prendre sa décision. La mise à disposition des lieux est payante. Il est aussi demandé un parrainage par une autorité du cinéma et si possible un projet culturel.

La Mairie de SAINT MAUR DES FOSSES émet un avis favorable. Elle propose de le lier au festival de courts-métrages « Sur les pas de Mon Oncle » qui a généralement lieu en octobre. A la place de la salle de la Maison des Associations, trois autres lieux sont proposés : le marché couvert de La Varenne, la place du marché de Champignol et le marché couvert d'Adamville.

Le marché de La Varenne est neuf et couvert, il possède un parking gratuit limitrophe. Il est proche de la station de RER « La Varenne » (Ligne A). Le marché a lieu le dimanche.

Le marché de Champignol est ouvert. Des toiles sont tendues pour protéger les stands Il est proche de la station de RER « Champigny » (Ligne A). Le marché a lieu le samedi. Les toiles peuvent être laissées sur place à l'issue pour une activité le dimanche.

Le marché d'Adamville est situé loin des stations du RER. Un parking est situé à côté. Le marché a lieu le samedi. Des stands sont installés à demeure et peuvent gêner la mise en place.

Il est décidé d'organiser le premier vide grenier sur SAINT MAUR DES FOSSES si possible au marché de La Varenne.

Pensez à nos forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire.

Alain HENNEQUIN propose d'organiser la prochaine réunion chez lui pour que nous puissions nous rendre compte de l'importance des lieux.

Benoît PITRE suivra l'évolution des contacts de manière à pouvoir aider et remplacer en cas de besoin Alain HENNEQUIN. La date de la manifestation sera choisie en fonction du festival de courts-métrages.

La priorité de réservation sera donnée aux adhérents et un tarif préférentiel leur sera accordé. La participation de l'Ecole est souhaitable sous la forme de stand ou d'exposition de travaux d'étudiants en fin d'études.

5° LE SITE.

Il faut rapidement mettre en ordre le contenu du site de manière à lui donner une crédibilité. Pour l'instant, il compte environ 80 consultations par jour. Il faut régler en priorité :

- Le parrainage : il faut indiquer ceux qui sont postérieurs à 2008.
- Les comptes-rendus des réunions du comité directeur : ajouter les PDF des réunions postérieures au 18 mai 2006 (Benoît PITRE)
- La composition du comité directeur 2010 : la mettre aussi dans les archives avec les autres comités directeur.
- Les salons professionnels : il n'y a rien depuis 2007

Bertrand BOUTILLIER a récupéré deux films de promotion « 88 ». Il va les compresser en H264 et les remettre à Gilles FLOURENS pour mise en ligne.

6° LE PARRAINAGE.

Jean-Philippe MORIN indique que suite à la relance qu'il a effectuée, seul un étudiant a pris contact avec son parrain. Il va refaire un courrier. Il ne voit pas l'intérêt de poursuivre l'opération dans ces conditions. Les parrains « photo » concernés ne souhaitent pas renouveler leurs candidatures.

7° DIVERS.

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au samedi 16 octobre 2010 à 12h au domicile d'Alain HENNEQUIN, 26 avenue de Verdun à LA VARENNE SAINT HILAIRE (RER A direction BOISSY SAINT LEGER – station CHAMPIGNY)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Fait à SAINT MAUR des FOSSES
Le 10 septembre 2010.

Benoît PITRE
Secrétaire Général

Pensez à nos forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire.